



AMARIF

Association des Médecins Agréés de la Région Ile-de-France

5èmes journées nationales de la médecine agréée

Prévision de programme

Le Conseil d'administration s'est, à ce jour, réuni à quatre reprises au Siège social de l'AMARIF à la SALPETRIERE constitué en Comité d'organisation des prochaines journées nationales de la médecine agréée prévues à Paris au 4^{ème} trimestre 2005.

Les membres sont :

- Docteur Jean-Luc BENKETIRA
- Docteur Nathan Eric BOUKARA
- Docteur Sylvain DEMANCHE
- Docteur Francis FROCORD
- Docteur Daniel GRINBERG
- Docteur Michel LAUDE
- Docteur Jean-Philippe MOISSON
- Docteur Laurent VIGNALOU
- Docteur Gérard VIGOUROUX

- Le choix des dates est arrêté aux *18 et 19 novembre 2005*.

Les journées se dérouleront le vendredi 18 toute la journée et le samedi 19 au matin.

- Lieu : Bourse du travail de Saint-Denis (porte de Paris). Salle de 400 places et toute la logistique.

Une demande officielle au Maire de SAINT-DENIS a été faite. **Il sera invité à intervenir en début de congrès** pour accueillir les participants (250 à 300 personnes).

- En cas de problème, une autre salle située en face du Stade de France (l'Usine) pourrait être retenue. Salle de 300 places et 4 petites salles.

Une décision sera prise avant fin avril 2005.

- Il ne sera pas proposé d'hôtel avec le dossier d'inscription, Paris et Saint-Denis étant suffisamment équipés pour permettre à chaque inscrit de faire ses propres réservations.

- Pour la soirée « prestige » ou « de gala », il sera décidé le 12 mai 2005 soit du restaurant « Eliance » de la Tour Eiffel, soit d'un restaurant à Saint-Denis, soit d'un diner-spectacle au « petit journal » à Montparnasse.

Le programme des journées est défini en tenant compte des propositions du CA de l'ANMA, le titre pouvant être :

« Des bonnes pratiques de la médecine agréée ».

Le fil rouge pourrait être des stands confiés à des laboratoires pharmaceutiques, à des assureurs (MACSF et le Sou médical) et à des concepteurs de logiciels de rédaction d'expertise ou de logiciels de reconnaissance vocale.

Les sujets qui seront traités sous forme de tables rondes et d'interventions seront les suivants :

- ❶ – Les conditions d'agrément : dispositif national, la charte, la formation initiale (DU de médecine statutaire), la formation continue (amélioration des pratiques)... modifications réglementaires liées aux nouveaux objectifs d'une formation harmonisée (formation obligatoire pour l'aptitude des handicapés)

Table ronde avec intervention de plusieurs médecins agréés (Laurent VIGNALOU...), d'un conseiller ordinal parisien (Patrick BOUET), d'un représentant du ministère (Pierre GABETTE) et d'un intervenant juriste de l'AP-HP (Philippe SIBEUD).

- ❷ - L'invalidité et l'application du barème, aspects théoriques et pratiques, la refonte de l'AF3, les projets de la CNRACL (dématérialisation des procédures) : titre et sujet à définir avec l'intervenant en tenant compte du projet de décret à venir simplifiant la procédure de radiation des cadres et l'attribution de la pension de retraite et modifiant le décret du 11 juillet 1960.

Intervention de 30 à 35 minutes de Jean-Yves MOREL suivie d'un large débat avec la salle et modulé par un médecin agréé (Jean-Luc BENKETIRA ou autre).

- ③ – La responsabilité du médecin agréé, rédaction des avis médicaux, code (de déontologie, de la santé publique), loi Kouchner :

Table ronde avec intervention d'un médecin agréé (Alain DÔMONT), d'un médecin de comité médical et de commission de réforme (Daniel GRINBERG), d'un conseiller ordinal (Patrick BOUET), d'un médecin responsable d'une société de contrôle médical (Jean-Michel MAUREL), d'un juriste (professeur de droit de l'ENM à contracter par JLB)...

- ④ – La jurisprudence en matière d'imputabilité au service – évolution et tendances :

Table ronde avec intervention du président du Tribunal administratif de Melun (à contracter par JLB), d'un médecin agréé (Gérard VIGOUROUX ou Christophe DUMON ou JLB), de 3 DRH (Nadiège BAILLE des HCL, Daniel VIDELO du Centre de gestion de la petite couronne (à contacter) et Thierry BLANCHARD de l'Etat...

- ⑤ – La notion d'état antérieur :

Intervention de 20 minutes du Docteur Denis DAUPLEX suivie d'un débat avec la salle modéré par un médecin agréé (Daniel GRINBERG) et un juriste (magistrat du TA de Paris).

- ⑥ – Ouverture des droits statutaires à CLM et CLD en cas d'incapacité définitive :

Table ronde avec intervention d'un médecin agréé (Gilbert GUIDICELLI), un représentant ministériel (à définir), un DRH de la « Territoriale » (Ville de Paris ou de Saint-Denis : à définir) et un représentant d'une organisation syndicale (à contacter par Laurent VIGNALOU).

L'objectif étant de discuter de l'opportunité pour un fonctionnaire reconnu définitivement inapte de lui faire ou non bénéficier des droits statutaires auxquels il peut prétendre jusqu'à épuisement ou s'il doit être placé immédiatement à la retraite d'office pour raison de santé dès qu'il est reconnu inapte.

- **⑦ – Critères d’attribution des congés statutaires pour affections psychiatriques, notions de consensus et de bonnes pratiques en médecine agréée : les limites de l’aptitude à l’emploi et la notion de maintien à l’emploi...**

Ce sujet sera abordé sous forme d’exposé servant à lancer pour 2006 un travail de réflexion confié à la Commission « harmonisation des pratiques » de l’ANMA. Le professeur TACHON pourrait se voir confier cet exposé qui débiterait la matinée du samedi.

- **⑧ – La parole à Bernadette SYSTCHENKO, Présidente de l’ANMA, association qui va devenir, à cette occasion, la Fédération française des associations de médecins agréés.**

- **⑨ – La vie des associations régionales :**

Place à des réunions régionales et contacts inter-régions...

- **⑩ – Clôture des journées par le président de l’AMARIF et le président de l’association régionale qui organisera les journées 2006 :**

Association : AMAAL

Lieu :Strasbourg

Thème : à définir